



**COMPTE RENDU DE L'ENTREVUE  
AVEC L'INSPECTEUR D'ACADEMIE  
du jeudi 15 septembre 2011**

L'Inspecteur d'Académie souhaitait rencontrer les responsables des organisations syndicales représentées au CTPD (SE-UNSA, SGEN-CFDT, Snudi-FO, SNUIPP) avant la rentrée scolaire mais des contraintes d'agenda ont reporté cette entrevue à ce jeudi 15 septembre.

Plusieurs sujets ont été abordés.

L'IA a commencé par mettre en exergue les notes positives sur les résultats aux évaluations nationales de 2011.

L'écart entre les résultats nationaux et les résultats départementaux se sont réduits depuis 2009.

Évaluations CE1 :

En cumulant les profils 3 et 4, en français, l'écart est passé de 4 points à 2 points, et en mathématiques, de 5 points à 2 points.

Évaluations CM2 :

Toujours en cumulant les profils 3 et 4, l'écart en français est passé de 5 points à 2 points.

En mathématiques, l'écart de points en 2009 est descendu à 3 points en 2010 pour remonter à 5 points en 2011.

Globalement, cette réduction des écarts est bien la preuve d'une progression des résultats du département de la Somme.

Pour l'IA, la poursuite de cette progression ne pourra se faire que par la réduction des écarts de résultats entre les écoles du département. Il a donc donné mission aux IEN □ d'accompagner □ les équipes pédagogiques des écoles ayant les résultats les plus faibles.

Concernant les collèges, 3 chiffres reflètent également les progrès réalisés par le département.

- les résultats au DNB : 82,1% en augmentation de 0,5% par rapport à 2010 se situent au dessus de la moyenne académique (79,2) et se rapprochent du niveau national, 83,3.

- la validation du socle commun est de 84,6% alors qu'elle n'est que de 79% dans l'Aisne et de 80% dans l'Oise. Cependant il conviendra de travailler sur les modalités de validation du socle afin d'harmoniser au sein de l'académie.

- le taux d'orientation en seconde augmente régulièrement : 59,9 en 2009 ; 61,5 en 2010 ; 62,6 en 2011. Il est pour cette année le meilleur des trois départements de l'académie.

Pour l'Inspecteur d'Académie, il n'est pas question de faire de l'autosatisfaction mais de montrer que les résultats des élèves sont en progrès grâce au travail des enseignants. Il est donc nécessaire de poursuivre les efforts engagés.

Pour l'année scolaire 2011-2012, il s'agit de poursuivre le travail sur le socle commun avec la liaison école-collège, l'accompagnement éducatif en sixième.

L'IA souhaite renforcer le travail commun des équipes des écoles avec celles des collèges sans attendre la mise en place des ☐écoles du socle☐.

Les PPRE passerelles en seront un élément.

L'IA a évoqué le problème soulevé par le SE-UNSA l'année dernière concernant la surcharge de travail due à la concomitance du LPC et du livret scolaire dans les écoles.

Il a demandé aux IEN de travailler à une adaptation qui permette d'alléger la charge de travail des équipes.

Il a précisé que, contrairement à ce qui était annoncé, il n'y aurait pas de LPC informatisé cette année.

Il espère que l'application informatique communiquée en fin d'année dernière a aidé les équipes enseignantes à remplir le LPC.

## **Aide personnalisée**

L'IA estime que l'organisation en 2 fois 1 heure est contestable, particulièrement en maternelle. Dans un souci de régularité et de charge de travail, il est préférable d'opter pour des séances de 30 à 40 mn. Une approche plus souple pourra être faite en milieu rural en raison des contingences de transport.

Il souhaite qu'un effort soit porté sur la nécessité de renseigner les modules autour des compétences et sur la mise en place d'activités à caractère novateur, l'inventivité pédagogique est préférable au Bled.

Il a rappelé l'importance d'utiliser l'aide personnalisée pour venir en aide aux élèves en difficulté et pour comprendre comment les aider au mieux. Il ne faut pas galvauder l'aide personnalisée. Il faut travailler la ☐réassurance☐, l'estime de soi, dans le cadre des entretiens d'explicitation.

## **P.P.R.E**

Un nouveau document plus simple doit permettre d'éviter les confusions entre PPRE et dossier de suivi. C'est le PPRE qui regroupe tous les dispositifs d'aide. Il se veut plus claire pour tout le monde.

Un dossier de suivi de l'élève dyslexique sera prochainement à disposition des équipes avec un complément de 8 pages sur les Troubles Spécifiques du Langage (TSL).

L'IA a rappelé les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté existant :

1. Un poste d'enseignant spécialisé sur les collèges d'Amiens Édouard Lucas, Conty et Longueau pour prendre en charge les enfants ayant des TSL. Une généralisation pourrait être envisagée si les actions menées sont bénéfiques.
2. Une équipe mobile pour la prise en charge des élèves qui peut également intervenir en 1<sup>er</sup> degré.
3. Une classe de sixième pour élèves précoces implantée à Rimbaud (actuellement 5 élèves)

L'IA a rappelé également qu'un internat d'excellence était implanté au collège Guy Mareschal d'Amiens. Celui-ci dispose une capacité d'accueil de 44 places, mais actuellement seulement 23 places sont occupées.

L'IA a souligné la reconduction du dispositif □cours le matin et sport l'après-midi□ et l'entrée de 2 nouveaux établissements : Amiens Arthur Rimbaud et Péronne Béranger.

L'IA a annoncé son souhait de voir se réaliser des classes □Sciences□ sur une semaine en partenariat avec l'Université de Picardie qui mettra des étudiants mis à disposition des classes. L'objectif étant d'améliorer les résultats en maths et en sciences.

Il a missionné Mme Ghilardi pour élaborer la mise en place d'un □cahier de mérite d'Histoire des Arts□.

M. Poirel est chargé d'aider les équipes enseignantes à mieux formaliser les relations avec les parents.

Dans le cadre du pôle maternelle, il devra également, en tant qu'IEN préélémentaire, mobiliser les enseignants sur la construction du nombre. Il existe un lien entre ce qui est fait en maternelle et les résultats aux évaluations CE1.

Plusieurs sujets ont été abordés à l'initiative des responsables syndicaux.

1. Les conséquences de la désectorisation sur les effectifs des collèges du département et plus particulièrement sur Amiens :

L'IA s'est engagé à donner un état comparatif sur l'évolution des effectifs dans les collèges. Il a évoqué la situation améliorée des collèges César Franck et Édouard Lucas (+ 1 classe ). Un point d'équilibre est à rechercher, donc des corrections sont à apporter dans les collèges «difficiles ».

2. La non-ouverture de classe dans le RPI Hailles - Thézy Glimont alors que le local existe :

L'IA a indiqué qu'il y avait effectivement un local mais qu'il n'était pas possible d'y implanter une classe en raison de problèmes de sécurité et de matériel. Il a ajouté avoir été en contact avec les maires et qu'il y avait accord pour une ouverture à la rentrée 2012 pour permettre un accueil correct. Mr Jérôme, l'IEN de circonscription devra rencontrer les maires des deux communes (confirmation de l'ouverture en 2012).

3. La surcharge de travail, la souffrance et le ras-le-bol des directeurs et la disparition des assistants administratifs :

Concernant l'augmentation de la charge administrative liée à la non reconduction des assistants administratifs, l'IA a indiqué n'avoir aucune possibilité d'initiative.

Il a précisé sa volonté de prendre en compte la difficulté dans laquelle se trouvent les directeurs et d'essayer de trouver un point d'équilibre entre l'accompagnement et le harcèlement.

Il inscrira cette question à l'ordre du jour du prochain CHS-CT et souhaite que sa conception psychosociale de sa relation avec les enseignants soit perçue.

Le SE-UNSA a rappelé sa consigne de blocage des remontées administratives et a renouvelé sa demande d'attribution de 2 journées supplémentaires de décharge aux directeurs d'école de moins de 4 classes.

L'IA n'est pas opposé au principe mais il n'est pas en capacité de la faire actuellement. Il verra avec les services pour répondre favorablement aux demandes qu'il recevra.

#### 4. L'enseignement des langues vivantes :

L'IA a rappelé sa volonté d'assurer un enseignement des langues dans toutes les classes en utilisant les compétences existant dans les écoles en priorité et donc en encourageant les échanges de service.

Il a ajouté que les enseignants qui ne sont pas habilités mais qui veulent assurer cet enseignement peuvent effectuer le stage de validation prévu au PAF mais aussi solliciter les 2 CPC Langues Vivantes ainsi que Mme Silvert, IEN Amiens 2, qui peut proposer des méthodes à utiliser pour faire progresser élèves et enseignants.

#### 5. L'annonce par les IEN des blocages de notes lors des inspections en raison du changement de grille.

L'IA a indiqué que ce blocage n'était pas systématique et que l'ancienneté de service était toujours prise en compte pour l'attribution de la note. Mme MAIRE a ajouté que les IEN pouvaient mettre des notes au-dessus de la fourchette compte tenu des situations particulières des enseignants. L'IA s'est engagée à revoir ce point spécifiquement. Il ne veut pas que les enseignants se sentent lésés.

#### 6. Réunions d'information syndicale et animations pédagogiques

L'IA a rappelé qu'il souhaitait que 3 heures soient décomptées des Formations Continuéées de Circonscription et 3 heures du temps de concertation des équipes pédagogiques. Cependant, il n'y a jamais eu de conséquences pour les enseignants qui ne respectent pas ce souhait et décomptent les 6 heures des animations pédagogiques.

Concernant les Formations Continuéées de Circonscription obligatoires et facultatives, il a renvoyé la question vers les IEN qui les organisent pour répondre aux besoins des enseignants de leur circonscription.

Il a reconnu qu'il n'y avait pas, dans les textes officiels, de dispositions concernant le caractère obligatoire de certaines formations par rapport à d'autres.